



LE TRAFIC PAR DRONES PREND UNE DIMENSION XXL !

634 GRAMMES DE RÉSINE DE CANNABIS ET DE NOMBREUX OBJETS PROHIBÉS SAISIS EN D3 !

Encore une fois, ce sont les personnels qui démontrent leur vigilance et leur professionnalisme !

Grâce au recoupement d'informations et au travail collectif de nos collègues, une nouvelle saisie conséquente a été réalisée dans une cellule du bâtiment D3.

- Près de 634 grammes de résine de cannabis
- 5 câbles iPhone
- Une télécommande IPTV
- Des cartes SIM
- Un iPhone
- Et de nombreux autres objets prohibés.

Les quantités saisies ne cessent d'augmenter.

Ces découvertes successives démontrent l'ampleur prise par les livraisons illicites par drones au sein du CP de Fleury-Mérogis véritables vecteurs logistiques au service du trafics pénitentiaire !

JUSQU'À QUAND L'ADMINISTRATION VA-T-ELLE FERMER LES YEUX ?

Faut-il attendre un drame pour que l'administration comprenne enfin la gravité de la situation ?

Des moyens permettant de préparer une évasion ou une agression ?

Face à un phénomène qui se professionnalise, la réponse de l'administration doit elle aussi changer d'échelle.

Force Ouvrière Justice EXIGE DES MOYENS À LA HAUTEUR DE LA MENACE !

- Création d'une véritable brigade anti-drones !
- Déploiement de moyens de détection et de neutralisation adaptés !
- Mise en place de protections physiques, notamment des filets anti-drones sur les secteurs les plus exposés !
- Renforcement de la vidéoprotection et de la surveillance des abords de l'établissement !
- Renforcement des effectifs et de la formation afin de permettre aux personnels de mener pleinement leurs missions de sécurité !
- Une stratégie globale et pérenne contre les trafics alimentés par les drones !

FO JUSTICE FÉLICITE LES PERSONNELS POUR LEUR VIGILANCE ET LEUR TRAVAIL COLLECTIF.

Mais notre organisation syndicale refuse que cette vigilance devienne le dernier rempart face à l'insuffisance des moyens de l'administration.

Le **trafic XXL** par drones gangrène nos établissements.

Il met en danger les personnels.

Il fragilise la sécurité de l'établissement.

Chacun doit prendre sa part de responsabilité, Force Ouvrière Justice prendra sa part ! A bon entendeur !